

Le Port, le 5 juin 2023

## Bureau Communautaire du 5 juin 2023

### Une politique renforcée vers la proximité dans les domaines du Logement, de la Culture et de l'errance animale

Les élus du Bureau Communautaire du TCO ont eu à se prononcer ce lundi 5 juin, sur des aides relatives au logement, à la culture et à l'errance animale: Tous ces projets votés à l'unanimité démontrent la volonté du TCO à vouloir accompagner et soutenir les associations dans les actions engagées sur le Territoire Ouest.

#### LOGEMENT

Deux dossiers de subvention ont été approuvés :

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le TCO a souhaité favoriser l'innovation sociale en développant des lieux d'hébergement transitoires par la création de Maisons d'Urgence Intercommunales (MUI). Ces lieux d'accueils temporaires sont destinés à des publics sortants d'habitat insalubre et/ou de personnes sans-abris suivis par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) permettant de répondre à des demandes ciblées d'hébergement d'urgence.

Le TCO a ainsi accordé une subvention à hauteur de 20 000 euros à l'association Allons Déor pour le portage de ce projet.

Dans un second temps, une convention annuelle du TCO à l'Agence départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Réunion pour un montant de 5 000 euros a été actée par l'assemblée délibérante. L'objectif de ce partenariat est d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations sur les solutions de logement qui leur sont adaptées et de conseiller les ménages sur les compétences juridiques et financières.

Le maillage territorial du réseau permet d'apporter un service de proximité aux ménages et d'accompagner efficacement les politiques publiques au plus près des

---

Espace Presse : [www.tco.re/espace-presse](http://www.tco.re/espace-presse)

Contacts Presse : **Hélène Cheynet** 0692 23 59 89 – **Gaëlle Arive** 0692 33 20 00  
[communication@tco.re](mailto:communication@tco.re)

habitants, notamment dans les milieux ruraux. Des permanences d'information et d'enregistrement et de demande de logement social ont lieu pour le moment une journée par semaine sur les communes de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

## CULTURE

Comme chaque année, les élus doivent se prononcer sur le versement d'une dotation annuelle permettant à la Régie d'Enseignements Artistiques (REA) de mettre en œuvre la politique d'enseignements artistiques du TCO sur son territoire qui repose sur cinq orientations :

- Prise en compte des multiples composantes de la société réunionnaise
- Favoriser le développement de la créativité et de l'emploi sur le territoire
- Favoriser la cohésion sociale
- Permettre une accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles
- Développer un projet d'éducation artistique et culturelle

L'école a comptabilisé au total 2135 élèves sur l'année scolaire 2022/2023. Les activités ont été dispensées dans 32 lieux d'enseignements répartis au cœur des lieux de vie, au plus près de la population, assurant une large couverture territoriale afin de répondre à l'ambition de proximité d'accessibilité.

Pour l'année 2023, la Régie d'Enseignements Artistiques (REA) bénéficiera d'un montant de subvention à hauteur d'un 1 045 000 € en fonctionnement et 175 500 € en investissement pour la mise en œuvre de son développement, notamment l'ouverture prévue pour la fin de l'année et l'aménagement de l'école de Plateau Caillou, la mise en œuvre de son programme d'actions et son projet pédagogique et artistique.

Afin d'avoir une plus grande lisibilité sur les actions culturelles, le TCO continue à accompagner les projets artistiques du territoire en apportant son soutien financier aux opérateurs culturels conventionnés en matière de spectacle vivant (création, diffusion, sensibilisation et formation des publics).

L'association Danse en l'R a démontré sa capacité à s'inscrire dans cette dynamique territoriale.

Ainsi, les élus communautaires ont validé une subvention de 17 000 euros qui sera attribué à la compagnie pour son programme d'activités.

## GEMAPI

Dans le cadre de sa Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte et du programme d'actions qui en découle, le TCO souhaite élaborer un Plan opérationnel de Gestion des Sédiments afin de remédier au recul du trait de côte à l'échelle du littoral du TCO. L'intercommunalité fait le choix de devenir chef de file en matière de gestion de sédimentaire sur son territoire.

Cet outil consistera à évaluer et à mettre en œuvre un programme de curage et de rechargement de sédiments sur des plages, des embouchures de ravines ou des exutoires pluviaux, surtout sur des secteurs sensibles où la dégradation des plages sableuses peut entraîner à terme un risque de submersion marine, d'érosion côtière et un sur-aléa inondation. L'élaboration de ce plan permettra de renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques et s'inscrira pleinement dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023. Le plan prévisionnel de 350 000 euros a été actée par l'assemblée délibérante.

## ERRANCE ANIMALE

Après le succès de l'opération l'année dernière, le TCO a renouvelé son soutien à l'association REVEZ CRAPA. Dans une continuité à vouloir accompagner toutes démarches de stérilisation des animaux domestiques de propriétaires non imposables et éloignés des cabinets vétérinaires, les élus ont octroyé une subvention à l'association à hauteur de 9 905 euros pour l'exercice de 2023, avec pour objectif la stérilisation de 160 animaux sur une période de 15 jours. Une subvention revue à la hausse car sur l'année 2022, l'association avait pu bénéficier de 8 400 euros pour 143 animaux en 10 jours grâce aux concours d'étudiants vétérinaires.

## COOPERATION

Par délibération du 3 octobre 2022, le TCO a décidé de réactiver sa politique de coopération décentralisée avec la Commune Urbaine de Sainte Marie (Madagascar)- CUSM. Le partenariat a été formalisé par la signature d'une convention cadre entre les deux collectivités le 12 avril 2023 à l'occasion de l'accueil de la délégation Sainte Marienne à la REUNION.

La convention de partenariat TCO-CUSM prévoit un certain nombre d'actions, dont la définition d'un projet d'envergure autour de la gestion des déchets qui constitue la préoccupation majeure de l'île.

Ce projet est porté par l'ONG GRET qui intervient dans l'international pour accompagner les territoires vulnérables dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité.

Ce projet évalué à 262 969 € résulte d'un appel à manifestation d'intérêt « AMI » lancé par le SYndicat mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères (SYCTOM) en 2022 pour lequel l'ONG GRET a été lauréate.

Les élus communautaires ont acté la participation du TCO au projet à hauteur de 50 572 € sur 2 volets : Une subvention en nature de 25 000 € sous forme de mise à disposition d'ingénierie et expertise technique évaluée à 40 jours équivalent technicien. Une subvention en numéraire de 25 572 €

---

Espace Presse : [www.tco.re/espace-presse](http://www.tco.re/espace-presse)

Contacts Presse : **Hélène Cheynet** 0692 23 59 89 – **Gaëlle Arive** 0692 33 20 00  
[communication@tco.re](mailto:communication@tco.re)